

# CORENC

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE

MAGAZINE #63  
MARS 23

MODIFICATION N°1 DU  
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) :  
**DE TRÈS BÉNÉFIQUES  
AVANCÉES POUR  
CORENC**

PAGE 8-9



**5 INTERGÉNÉRATIONNEL**

SOIRÉE AUTOUR DES  
JEUX DE SOCIÉTÉ,  
DE 6 À 99 ANS !

**6 RÉUSSITE ÉDUCATIVE**

VISITE GUIDÉE DU  
CHANTIER DE L'ÉCOLE  
MATERNELLE MONTFLEURY

**14 BIEN VIVRE ENSEMBLE**

DES NOUVELLES DE  
QUATRE COMMERCES  
CORENÇAIS

VILLE DE  
CORENC



## MODIFICATION N°1 DU PLUI : DES BÉNÉFICES POUR CORENC !

**Le sujet de la densification urbaine est plus que jamais présent dans les préoccupations des habitants et de la municipalité. Aussi, j'ai choisi de mettre en lumière les réelles avancées que propose la modification n°1 du PLUI pour notre commune.**



### JEAN-DAMIEN MERMILLOD-BLONDIN

Maire de Corenc  
Conseiller métropolitain

**V**ous trouverez dans ce numéro de Corenc Magazine une double page consacrée à la modification n°1 du PLUI (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) et les bénéfices liés à cette évolution. Même si de nombreux points d'amélioration sont encore nécessaires, deux nouvelles règles vont considérablement empêcher la densification excessive du territoire : un coefficient

de pleine terre fixé à 60% pour toute nouvelle construction et une augmentation exigée du nombre de logements sociaux pour les habitations collectives. Forte de ces deux nouveaux principes, la commune espère rattraper son retard en matière de construction de logements sociaux et conserver son aspect résidentiel.

*Retrouvez tous les détails en p.8 et 9 de ce Corenc Magazine*



## INFOS PRATIQUES

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

- Lundi : 8h30-12h30 et 14h-17h
- Mardi : 14h-17h
- Mercredi : 8h30-12h et 14h-17h
- Jeudi : 14h-18h
- Vendredi : 8h30-12h et 14h-17h

### PRENDRE RENDEZ-VOUS :

Téléphone : 04 76 18 50 00  
ou Courriel : [lemaire@ville-corenc.fr](mailto:lemaire@ville-corenc.fr)

### ÉCRIVAIN PUBLIC

Paule Gaudfrin reçoit sur rendez-vous,  
à la mairie au 04 76 18 50 00

### CONCILIATEUR DE JUSTICE

Les permanences de conciliation sont assurées en mairie. Les rendez-vous peuvent être pris selon 4 créneaux de 1 heure (14h30, 15h30, 16h30 et 17h30). Pour prendre rendez-vous, veuillez contacter l'accueil de la mairie.

### CORENC MAGAZINE

Disponible en mairie, au supermarché Utile de Corenc Village, chez le boulanger l'Amandine, le buraliste et le supermarché Vival de la place Boisfleury et la Cave de Corenc avenue du Grésivaudan.

### NUMÉROS UTILES

**Pompiers** : 18 - **Gendarmerie** : 17  
**Police municipale** : 04 76 18 50 10  
**Taxis banlieue** : 04 76 54 17 18  
**Urgence santé** : 15  
**Centre anti-poison** : 04 72 11 69 11  
**Médecins généralistes** :  
Bouthors Pascale : 06 12 73 16 00  
Perrin Patrick : 04 76 41 91 10  
Étienne Delphine, Dufour Anne-Laure,  
Degoué Marine : 04 76 90 21 28  
**Pharmacie** : 04 76 90 12 65  
**EDF urgences dépannages** :  
09 72 67 50 38

Photos : DR  
Conception-réalisation : DeuxPonts Manufacture d'Histoires  
Certifié Imprim Vert, label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées, protection de l'environnement  
2 100 exemplaires.

### FUITE DE GAZ : QUE FAIRE ?

1. Ouvrez les fenêtres.
2. Fermez votre arrivée de gaz.
3. Évitez les flammes et les étincelles.
4. Ne touchez à aucun appareil électrique ni téléphone.
5. Sortez à l'extérieur de votre domicile pour contacter le n° Vert Urgence Sécurité Gaz au 0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe).
6. Attendez l'arrivée du technicien

Corenc magazine est une publication mensuelle éditée par la commune de Corenc (Isère)  
Directeur de la Publication : Jean-Damien Mermillod-Blondin  
Mairie : 18 avenue de la Condamine - 38700 Corenc  
Tél. : 04 76 18 50 00 - Fax : 04 76 18 50 09  
Mail : [lemaire@ville-corenc.fr](mailto:lemaire@ville-corenc.fr)  
site : [www.ville-corenc.fr](http://www.ville-corenc.fr) - Suivez l'actualité de Corenc sur [facebook.com/villedecorenc](https://www.facebook.com/villedecorenc)

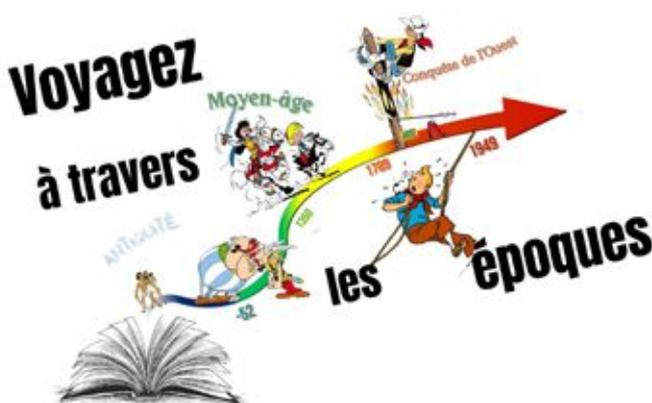


# LE MOIS DE MARS À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : À TRAVERS LES ÉPOQUES

**Quand on parle de l'Histoire, il ne s'agit pour certains que d'une succession de dates sans queue ni tête, de batailles qui se ressemblent toutes, d'événements décousus appris par cœur pour un examen et aussitôt oubliés.**

Pourtant, il est possible de voir les choses autrement. L'Histoire, c'est aussi une manière de se plonger dans la vie de ceux qui nous ont précédés, de découvrir leurs modes de vie et leurs aspirations, leurs cultures et celles des civilisations oubliées. Or, pour se faire une idée de tout cela, la fiction est souvent une porte d'entrée très utile !

La bibliothèque municipale vous invite donc à voyager à travers les époques grâce aux suggestions préparées par Ariane. Romans, films et bandes dessinées sont mis à l'honneur dans une sélection que vous trouverez à la fois exposée dans la bibliothèque et disponible en prêt.



La sélection sera également consultable depuis le portail du réseau de la Petite Chartreuse : [www.bibliotheques-petite-chartreuse.fr/avis-de-lecture](http://www.bibliotheques-petite-chartreuse.fr/avis-de-lecture)

## LES LECTURES D'ARCHIMÈDE

« Vert comme... ? »

Ce mois-ci, Archimède voit tout en vert ! Laissez-vous tenter par une sélection de livres drôles et verdoyants, **le mercredi 22 mars, de 10h à 11h.**



## CLUB MANGA

Fin du défi lecture

En décembre, les adhérents du club ont découvert les premiers tomes de douze nouvelles séries sélectionnées par leurs soins et acquises par la bibliothèque municipale.

Les adhérents vont participer à un dernier défi : lesquels seront capables de connaître ces séries sur le bout des doigts ? Rendez-vous le **vendredi 24 mars à 17h30** pour désigner le vainqueur qui décidera quelles séries seront dignes d'être continuées ! Ainsi, la bibliothèque fera l'acquisition de la série complète.



## AGENDA

### • VERNISSAGE DE L'EXPOSITION JEAN LOVERA

Association Culture et Patrimoine

Judi 9 mars à 18h30

Dans les salons de la mairie.

### • ANIMATION MVÉLO+ :

Essai de Vélos à Assistance Électrique (VAE)

Samedi 11 mars

Au plateau sportif.

Inscription préalable obligatoire.

### • FÊTE DE LA SAINT-VALENTIN

Association Saint-Valentin

Dimanche 12 mars.

Animations et repas festif dans la salle de restauration du Lycée Philippine-Duchesne, ITEC Boisfleury.

### • COMMÉMORATION :

Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Dimanche 19 mars.

Cérémonie à 11h00.

Place André-Moch, Corenc Village.

### • BROCANTE DE PRINTEMPS

Association les Amis de Corenc

Dimanche 19 mars à Montfleury (Voir p.10).

### • LES LECTURES D'ARCHIMÈDE

Mercredi 22 mars, de 10h00 à 11h00

Bibliothèque municipale.

### • CLUB MANGA

Vendredi 24 mars, de 17h30 à 19h00

Bibliothèque municipale.

### • CONCERT DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE « OBJECTIF TERRE, MA PLANÈTE EN MUSIQUE È

Samedi 25 mars à 17h00

à la salle Mure-Ravaud.

### • SOIRÉE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Jeux de société de 6 à 99 ans

Vendredi 24 mars de 18h00 à 20h00

Salle Fernand-Boucher (détails p.5).

### • CONCERT DE L'ENSEMBLE CHORAL PAS\*SAGES

Samedi 1<sup>er</sup> avril à 20h00

Église Saint-Pierre-Saint-Paul.

### • CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES

Samedi 8 avril, à 10h00

au Parc de la Croix-de-Montfleury.

# 100 000 TULIPES POUR LES ENFANTS ATTEINTS DE LA MALADIE DU CANCER

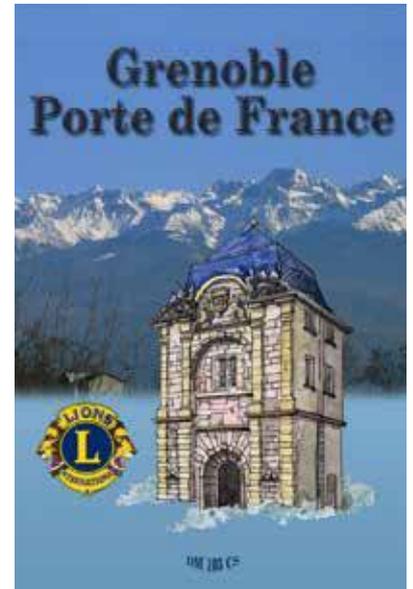
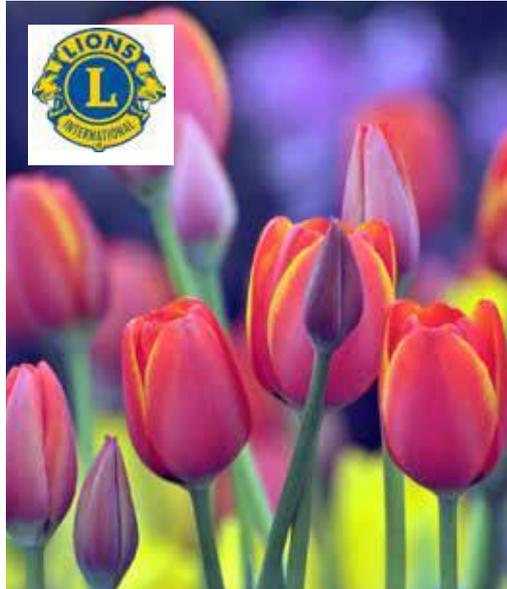
Le « Lions Club Grenoble Porte de France » renouvelle son opération pour la 22<sup>e</sup> année consécutive.

Cette manifestation aura lieu sur le terrain de René Gauthier, situé Avenue du Grand Sablon à La Tronche, de fin mars à fin avril 2023, selon la météo.

Le champ sera ouvert 7/7 jours de 10h00 à 19h00. Cueillir et composer son bouquet est un vrai bonheur ! Pour une participation de 10 euros, 15 tulipes vous seront offertes. Les bénéfices de cette opération seront versés au service de pédiatrie du Professeur Dominique Plantaz au CHU de Grenoble et à l'association « À chacun son Everest » du Docteur Christiane Janin à Chamonix. Venez laisser libre cours à votre imagination pour vous faire plaisir avec un beau bouquet et faire le bonheur des enfants malades. *Tulipement votre !*

**Pour tout renseignements :**

**06 74 44 40 78 ou 06 28 04 63 53**



## RETOUR SUR LA CONFÉRENCE AUTOUR DES ARNAQUES SUR INTERNET

À l'initiative du CCAS, une vingtaine de Corençaises et de Corençais se sont donné rendez-vous le mardi 17 janvier 2023 à la mairie pour assister à la conférence organisée par l'association AGIR ABCD autour des arnaques sur internet.



Les Corençais présents ont pu partager leurs expériences et questionner les intervenants sur les réflexes et points de vigilance à adopter afin de se prémunir d'une arnaque ou tentative d'arnaque.

Voici une petite synthèse des conseils délivrés :

- Ne jamais se précipiter pour répondre à une demande ou à des offres trop alléchantes, d'autant plus si votre interlocuteur vous y incite (offre promotionnelle, cadeau...);
- Soigner absolument ses mots de passe en utilisant des caractères spéciaux, des chiffres, des majuscules et en bannissant les mots de passe évidents (ex. : date de naissance, prénoms des enfants, etc.);

- Dans la messagerie, bien vérifier l'adresse et/ou l'identité de l'expéditeur avant de prendre l'initiative de répondre ou d'ouvrir des pièces jointes ou des liens. En cas de doute, toujours s'abstenir.

- Proscrire toute saisie d'identifiant, mot de passe, numéro de compte bancaire dans un mail sous prétexte de vérification.

- Pour accéder à des sites d'organismes officiels (impôts, Ameli, CAF, etc.), privilégier la saisie de l'adresse du site sur votre navigateur internet plutôt que le suivi d'un lien internet qui peut être corrompu.

Le CCAS remercie l'association AGIR ABCD qui a permis de sensibiliser et de rassurer l'ensemble des participants !

# LES CITATIONS DE LA RÉSIDENCE AUTONOMIE « LE VERGER »

Voici quelques citations sélectionnées et appréciées par les résidents du Verger et que nous souhaitons vous partager.

« *Caminante, no hay camino, se hace camino al andar* »

« Marcheur, il n'y a pas de chemin ; le chemin se fait en marchant », par Antonio Machado.

« *La musique adoucit les mœurs* »

Proverbe populaire.

« *La vie n'est qu'un souffle* »  
Citation de La Bible.

« *Celui qui n'est plus ton ami ne l'a jamais été* »

Aristote.

« *La nuit paraît courte dans le plaisir, les veilles semblent longues dans la solitude* »

Proverbe Chinois.

« *Les sanglots longs des violons de l'automne blessent mon cœur d'une langueur monotone* »

Paul Verlaine.

« *Quand la vie te donne une centaine de raisons de pleurer, montre-lui que tu en as mille de sourire* »

Auteur inconnu.

« *Le souvenir, c'est la présence invisible* »

Victor Hugo.

## SOIRÉE INTERGÉNÉRATIONNELLE AUTOUR DES JEUX DE SOCIÉTÉ, DE 6 À 99 ANS !

Le CCAS, en partenariat avec le Club-Arc-en-Ciel, DiGi (Domicile InterGénérationnel Isérois), l'association du Chemin des écoliers, le service Réussite éducative et les enfants des écoles, vous attendent le vendredi 24 mars 2023 de 18h00 à 20h00 en salle Fernand-Boucher.

Connaissez-vous « Qwirkle », « 6 qui prend », « Blokus », « Chromino », « Rummikub », « Skyjo », « Tantrix » et bien d'autres encore ?

Cela ne vous dit rien ? Ce ne sont pas des héros de dessins animés, ni des artistes à la mode, mais tout simplement des jeux de société astucieux, malins, simples, surprenants et surtout conviviaux !

Ni manettes, ni écrans, ni tablettes... Juste des participants, des pions ou des cartes, et ce pour tous les publics. Le tout sans esprit de compétition mais avant tout pour le plaisir de jouer en famille ou entre amis, avec des enfants, des jeunes et des aînés, autour d'une table à 2, 3 ou 4 joueurs.

Des maîtres du jeu seront présents pour guider vos premiers pas en quelques minutes et puis... à vous de jouer !

Les règles seront très simples mais les parties, animées ! Les enfants ont déjà expérimenté et ils en redemandent.

Vous êtes tenté ? Vous avez entre 6 et 99 ans : on vous attend !

Vous souhaitez vous inscrire ou plus de renseignements ? Rien de plus simple : prenez contact avec le CCAS soit par courriel à l'adresse suivante :

**marjolaine.curcio@ville-corenc.fr,**  
**soit par téléphone au 04 76 18 50 06.**

**Les places étant limitées, pensez à réserver avant le lundi 20 mars 2023.**

**Une petite collation sera offerte sur place à tous les participants.**



## UN ARBRE DE L'AMOUR POUSSE AU COLLÈGE JULES-FLANDRIN !

Alors que l'on parle beaucoup autour d'eux de maladies, de catastrophes écologiques, de guerres, de violence et de harcèlement, les élèves du CVC (Conseil de Vie Collégienne), ont décidé de réagir à leur façon.

À l'occasion d'une « journée de la gentillesse » organisée avant les vacances d'hiver, les collégiens ont décidé de planter un arbre de l'amour à l'entrée de l'atrium du collège. Une belle façon de s'investir pour un climat plus serein !

Chaque élève et chaque membre du personnel ont écrit sur un petit morceau de papier une phrase bienveillante et gentille. Ces phrases ont été distribuées le jeudi, au hasard, à chaque élève et membre du personnel.

Pour terminer la semaine, des volontaires sont venus accrocher la phrase reçue sur l'arbre de l'amour, fabriqué et mis en place par la CPE et le professeur d'Arts Plastiques du collège. Et voilà le résultat : Cet arbre continuera de pousser dans les mois à venir car il a été décidé de prolonger ses branches au-dessus des casiers et ainsi poursuivre cette aventure !



## VISITE GUIDÉE DU CHANTIER DE L'ÉCOLE MATERNELLE MONTFLEURY

Le vendredi 3 février, après la récréation de 10h, les enfants de l'école maternelle Montfleury, accompagnés par l'équipe éducative, se sont rendus sur le site de construction de la nouvelle école pour participer à une visite guidée animée par M. Loïc REYNIER, architecte et maître d'œuvre de l'entreprise A-TEAM.

Sous un soleil radieux et un froid saisissant, les enfants ont pu déambuler en toute sécurité dans les futurs locaux de leur nouvelle école. Ils ont écouté avec attention les explications de M. REYNIER sur la réalisation de la charpente et sur les matériaux employés.

À l'issue des vacances de Pâques, les enfants pourront s'installer dans une des salles de classe du nouveau bâtiment. Un bâtiment temporaire hébergera la seconde classe jusqu'à la fin des travaux.



### PAROLES D'ENFANTS :

« C'est de l'isolant, comme chez moi ! » ; « On dirait la maison des trois petits cochons devant laquelle le Grand méchant Loup vient souffler ! »

# « CHANTIER JEUNES » : CORENC S'ENGAGE POUR LA JEUNESSE !

Dans le cadre de sa politique jeunesse, la commune met en œuvre le dispositif « Chantier jeunes » visant à donner aux jeunes Corençaises et Corençais une première expérience d'emploi, des revenus et un premier engagement citoyen.

## Ce dispositif répond à plusieurs objectifs à destination des jeunes :

- Expérimenter la démarche de recherche d'emploi ;
- Découvrir le monde du travail ;
- Acquérir des revenus ;
- Mieux connaître sa commune ;
- Rencontrer d'autres jeunes ;
- S'engager dans une démarche citoyenne.

## Quels sont les critères de sélection ?

Les jeunes Corençais de 16 ans révolus à 18 ans, qui ne sont pas salariés par ailleurs, peuvent se porter candidats. Les candidats devront constituer un dossier de candidature qui sera examiné par une commission de sélection composée de trois élus membres de la commission municipale « Vivre ensemble » et de la responsable du service Réussite éducative. Les jeunes sélectionnés seront ensuite invités à venir signer leur contrat de travail en mairie.

## Quelles sont les missions proposées ?

- Les chantiers seront établis en fonction des besoins de la collectivité.
- Travaux d'entretien et d'aménagement des espaces verts ;
  - Tri et rangement des livres de la bibliothèque ; animation autour de jeux de société ;
  - Tri, entretien du matériel pédagogique périscolaire ;
  - Service des repas de la résidence autonomie « Le Verger » et animation auprès des résidents.

## Quel est le format des chantiers ?

Les chantiers seront établis pour une durée de 4 jours :

- Lundi 10 juillet
- Mardi 11 juillet
- Mercredi 12 juillet
- Jeudi 13 juillet

La durée de travail hebdomadaire est fixée à 25h maximum.

La durée de travail journalière et les horaires seront déterminés en fonction de la nature du chantier.

## Quelle est la rémunération ?

La rémunération sera calculée sur la base du SMIC.



## Vous êtes intéressé ?

Les dossiers de candidatures sont à transmettre avant le **vendredi 26 mai 2023** par voie dématérialisée à l'adresse suivante :

[lemaire@ville-corenc.fr](mailto:lemaire@ville-corenc.fr)

Le dossier doit être composé des pièces suivantes :

- Un CV.
- Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Maire, Jean-Damien MERMILLOD-BLONDIN.
- Un justificatif de domicile (ou une attestation établie par un parent).
- Une copie de la carte d'identité.
- Une copie de la carte vitale ou une attestation de carte vitale.
- Une autorisation parentale pour participer aux chantiers jeunes (obligatoire).
- Une autorisation parentale pour utiliser, reproduire et diffuser une photo permettant d'identifier le jeune participant au chantier (facultative).
- Un relevé d'identité bancaire (RIB) au nom du jeune.

# LANCEMENT DU « CPJ » : CORENC PROJET JEUNES

La municipalité soutient financièrement les actions des jeunes s'engageant dans un projet.

## CRITÈRES :

- Personnes concernées : jeunes Corençais de 11 à 20 ans.
- Présentation d'un projet individuel ou collectif. Si le projet est collectif, la présence d'un jeune Corençais est obligatoire.
- Nature du projet : solidarité nationale ou internationale, développement durable, environnement, citoyenneté.
- Restitution auprès des Corençais (une expo photos, soirée diaporama, témoignage auprès des écoles ou au foyer logement).

## FORMALITÉS :

- Dossier à retirer en mairie ou à télécharger sur le site de la Ville : [www.ville-corenc.fr/fr/information/96707/jeunesse](http://www.ville-corenc.fr/fr/information/96707/jeunesse)
- Dépôt des dossiers avant le **15 mai 2023**.
- Présentation du projet devant une commission de cinq personnes.

**CORENC PROJETS JEUNES : LE CPJ**  
La municipalité soutient financièrement les actions des jeunes s'engageant dans un projet !

**CRITÈRES**

- Personnes concernées : corençais de 11 à 20 ans
- Présenter un projet individuel ou collectif.
- Si le projet est collectif la présence d'un jeune corençais est obligatoire.
- Nature du projet : solidarité nationale ou internationale, développement durable, environnement, citoyenneté
- S'engager à une restitution auprès des corençais (une expo photos, soirée diaporama, témoignage auprès des écoles ou au foyer logement)

**FORMALITÉS**

- Dossier à retirer en mairie ou à télécharger sur le site internet municipal <http://www.ville-corenc.fr/>
- Présentation du projet devant une commission de cinq personnes

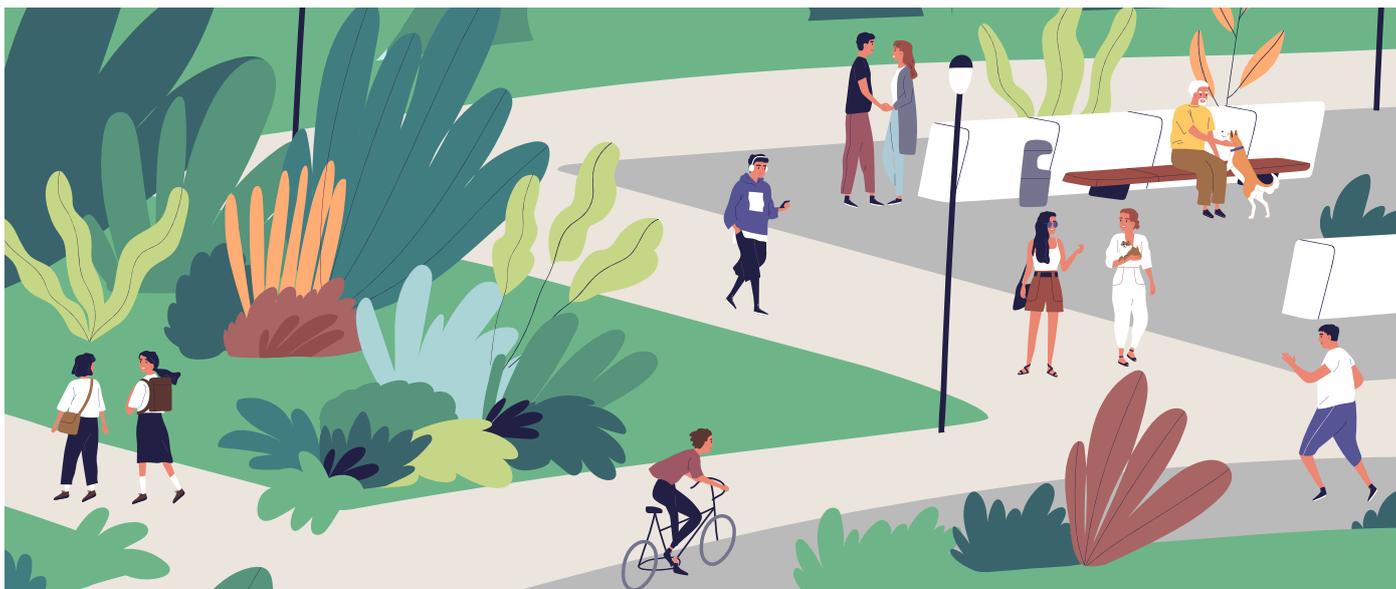
**Tu as un projet ? Alors n'attends plus et soumet ton dossier pour obtenir une bourse !**

VILLE DE CORENC

# MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi) : DE TRÈS BÉNÉFIQUES AVANCÉES POUR CORENC !

Approuvé le 20 décembre 2019, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) comportait de graves défauts qui, dans certains secteurs de la commune, que ce soit au Village ou à Montfleury, posait des problèmes qui ont été dénoncés par la municipalité dès l'élaboration du plan par Grenoble-Alpes Métropole. Nous ayant entendu, Grenoble-Alpes Métropole a accepté d'intégrer la commune de Corenc dans la modification n°1 du PLUi qui fut adoptée le 16 décembre 2022.





Bien que des avancées significatives puissent être notées, des points d'amélioration sont encore nécessaires. C'est la raison pour laquelle Monsieur le Maire a choisi de s'abstenir lors du vote du conseil métropolitain.

### Une nouvelle règle pour empêcher la densification excessive.

Dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) initial, une règle très sévère a été définie pour empêcher le mitage et de trop nombreuses constructions sur les flancs de montagne de la commune : un coefficient d'emprise au sol très faible, à hauteur de 5%, a été adopté sur une grande partie du haut de la commune.

Reste la question du centre Village pour lequel des règles d'urbanisme trop souples pèsent encore (le village étant classé en zone UA2, l'emprise au sol maximum des constructions principales n'est pas réglementée et les exigences en matière de surface pleine terre sont faibles). À ce sujet, la municipalité travaille pour que, lors de la prochaine modification du PLUi, des règles plus strictes de construction de logements soient mises en œuvre pour conserver « l'esprit village » si apprécié des habitants.

Au niveau du bas de la commune, le problème est différent car les règles de construction sont beaucoup plus souples. Nous avons obtenu que sur les zones UD2M et UD1, c'est-à-dire sur une grande partie du bas de la commune, s'applique

un minimum de pleine terre, à hauteur de 60% pour chaque construction. Ainsi, les projets de construction doivent prévoir la conservation d'une majorité du terrain en espace non construit (ex. : jardin engazonné). Ce coefficient plus important limite ainsi l'emprise au sol de tout immeuble. Cela favorisera le développement de constructions raisonnées et raisonnables et permettra également une bien meilleure infiltration des eaux pluviales. C'est une excellente nouvelle pour Corenc. Dans ce même objectif, la municipalité poursuit son action pour préserver le centre village.

### Une autre règle pour empêcher la densification excessive.

Depuis la création de la loi SRU<sup>2</sup>, la commune de Corenc s'est retrouvée carencée en logements sociaux et en difficulté pour produire ces logements, dans la mesure où, comme tout le monde le sait, celle-ci est déjà extrêmement dense. Le PLUi d'origine avait accordé des droits à construire pour certaines promotions immobilières excessives, ce qui ne pourra plus être le cas grâce à la nouvelle règle relative à la pleine terre.

Pour éviter une multiplication des logements collectifs, une augmentation du nombre de logements sociaux sera exigée aux promoteurs. Cela signifie que, d'une part, le rattrapage aura lieu plus vite et générera moins de constructions et d'autre part, que le prix du foncier

diminuera ce qui évitera la spéculation immobilière. Encore une bonne nouvelle pour la commune !

### La suite ?

Nous travaillons activement avec Grenoble-Alpes Métropole pour intégrer les demandes de la commune dans la modification n°2 du PLUi. Ainsi, une phase de concertation préalable se tiendra au deuxième trimestre 2023 sur une durée d'un mois minimum et permettra à chacun de prendre connaissance des dispositions envisagées pour Montfleury et au Village.



1/ Par exemple : sur un terrain de 1 000 m<sup>2</sup>, la construction ne peut pas dépasser les 50 m<sup>2</sup> au sol.

2/ Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) : la loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbain, appelée Loi SRU, est un texte complexe qui modifie en profondeur le droit de l'urbanisme et du logement en France. L'article 55 de cette loi impose à certaines communes de disposer d'un nombre minimum de logements sociaux.

## DES CHANGEMENTS POUR LA NOUVELLE BROCANTE !

**Les Amis de Corenc organise la nouvelle Brocante de printemps à Corenc-Montfleury le 19 mars 2023.**

Que vous vouliez vider vos greniers et vos garages ou juste chiner, soyez les bienvenus à la brocante de printemps qui aura lieu le dimanche 19 mars. En concertation avec la mairie, nous en déplaçons légèrement le périmètre du fait des travaux sur la place Charles-de-Gaulle. Les stands se tiendront dans la cour de l'école primaire de Montfleury, rue Charles-de-Foucauld, rue de la Paix et autour de la place Charles-de-Gaulle. La traditionnelle buvette sera installée dans la cour de l'école élémentaire Montfleury. Nos bénévoles vous proposeront café et croissants le matin, puis merguez, godiveaux, barquette de frites et hotdogs pour le repas du midi.

### La circulation et le stationnement

Ils seront interdits le dimanche : rue Charles-de-Foucauld, place Charles-de-Gaulle, avenue de la Paix, avenue Marius Cottier, rue Pasteur. Si vous habitez dans ce périmètre, vous ne pourrez pas sortir vos véhicules de chez vous durant la journée du dimanche. Nous vous demandons donc d'avoir l'obligeance de les déplacer dès le samedi soir. Un arrêté municipal sera pris dans ce sens.

L'avenue Marius Cottier (de la place Boisfleury à la place Charles-de-Gaulle), l'avenue des Pampres, l'allée des Peupliers et l'allée de Chamrousse seront-elles aussi fermées à la circulation. Seuls les riverains pourront l'emprunter dans les deux sens. Il n'y aura pas de stands dans ces rues.

Nous espérons vous retrouver nombreux et, comme toujours, les bénéfices de l'association seront reversés aux écoles publiques de la commune.

### Le tarif

Il reste inchangé : 5€ par mètre linéaire (3 mètres linéaires minimum et 15 mètres maximum). Les personnes souhaitant être côte à côte prendront un stand global à un seul nom. Du fait de ce nouveau périmètre, nous serons obligés de limiter le métrage exposants. Pensez à vous inscrire vite !

### L'autre nouveauté : les inscriptions

Elles se font directement en ligne via le site internet [helloasso.com](http://helloasso.com). Quelques clics, une photo de votre pièce d'identité et votre carte bancaire suffiront pour vous inscrire.



Si vous rencontrez des difficultés pour vous inscrire, n'hésitez pas à nous contacter par courriel :

[amisdecoren@gmail.com](mailto:amisdecoren@gmail.com)

Vous pouvez également retrouver toutes les informations utiles sur notre site internet :

<https://amisdecoren.wixsite.com/accueil>

Pour plus d'informations, scannez ce QR Code avec votre Smartphone :



## RETOUR SUR L'ANIMATION « DEVINE QUI VIENT DÎNER CE SOIR ? »

Pas moins de 40 personnes ont répondu à la proposition des Amis de Corenc pour participer à une soirée insolite « Devine qui vient dîner ce soir ? ». Après deux années de pause forcée, tous les participants étaient heureux de se retrouver pour ce temps fort de l'hiver. Vingt binômes s'étaient constitués pour l'occasion : des couples, certes, mais aussi des binômes entre amis, entre nouveaux arrivants et Corençais de longue date...Ce fut un beau moment de convivialité, teinté de suspense (ne pas savoir qui l'on invite à dîner) mais aussi de surprise (constater que nous avons des connaissances communes). Si

les conversations sont toujours un peu hésitantes en début de soirée, tout le monde s'est progressivement détendu et les sujets de discussions ont fusé, allant du thème de la chasse à Corenc à l'histoire de Grenoble. Le repas s'est terminé autour d'un dessert partagé dans les salons de la mairie. Nous souhaitons remercier l'ensemble des participants et les organisateurs dont l'intervention a été aussi précise que minutieuse. Notre objectif pour l'année prochaine : convaincre davantage de participants ! Vous pouvez d'ores et déjà noter la prochaine date : le samedi 27 janvier 2024.



## ÉCOLE DE MUSIQUE

Notre assemblée générale s'est tenue le 30 janvier à l'école de musique.

Michel CHONG prend la présidence de l'école, Maryvonne JOIRE restant au conseil d'administration en tant que présidente d'honneur.

Le samedi 25 mars à 17h00 à la salle Mure-Ravaud, élèves et professeurs se produiront dans le cadre du projet de l'école intitulé « Objectif Terre – Ma planète en Musique ».

## ENSEMBLE CHORAL PAS\*SAGES LE SAMEDI 1<sup>ER</sup> AVRIL

Un concert de l'ensemble vocal corençais Pas\*Sages, sous la direction de M. Guy Martino, sera donné le samedi 1<sup>er</sup> avril 2023 à 20h00 dans l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Corenc Village.

Ce concert sera organisé au profit de l'association caritative Locomotive, qui accompagne les enfants atteints de cancer et de leucémie. L'entrée sera gratuite avec une participation au chapeau.



## ASSOCIATION VIBRATION ETHNIQUE DE NOUVELLES ACTIVITÉS EN SALLE MURE-RAVAUD

### NOUVELLE ACTIVITÉ BIEN-ÊTRE : « ATELIERS ÉQUI-ÉNERGIE »

Cette pratique sur tatami et en musique vous permettra une approche corporelle différente avec des mouvements, confortables au sol. Un temps significatif sera consacré à la découverte de la pratique du Qi gong. Du petit matériel sera utilisé pour faciliter la réalisation et l'efficacité des mouvements. Une longue relaxation sera proposée en fin de cours pour un temps « juste pour soi ». Ce cours est ouvert à toutes et tous. La pratique et les exercices peuvent être adaptés en fonction des fragilités. Il est possible de venir ponctuellement même si une pratique régulière est toujours conseillée.

Le lundi de 18h00 à 20h00  
Salle Mure-Ravaud.  
Essai gratuit. Renseignements :  
Line DAVAL au 06 75 05 11 58

### COURS DE DANSE BIEN-ÊTRE

Venez découvrir ou redécouvrir le plaisir de danser ! Exercices de mobilité, renforcement musculaire et exercices de souplesse ludiques. Réalisation de chorégraphies modernes, latinos, contemporaines et issues de Bollywood. Une pratique joyeuse en musique !

Le mercredi de 10h30 à 12h00  
Salle Mure-Ravaud.  
Essai gratuit. Renseignements :  
Line DAVAL au 06 75 05 11 58



### COURS DE DANSE BIODYNAMIQUE

Venez découvrir et expérimenter un espace pour vous poser. Soyez à l'écoute de votre corps et du mouvement dansé qui l'habite ! Un moment de plaisir, dans la détente et la joie. Une danse d'improvisation ne nécessitant aucun prérequis.

Le mercredi de 10h30 à 12h30  
Salle Mure-Ravaud - Essai gratuit.  
Renseignements : Bénédicte  
WANTIER au 06 75 50 53 12



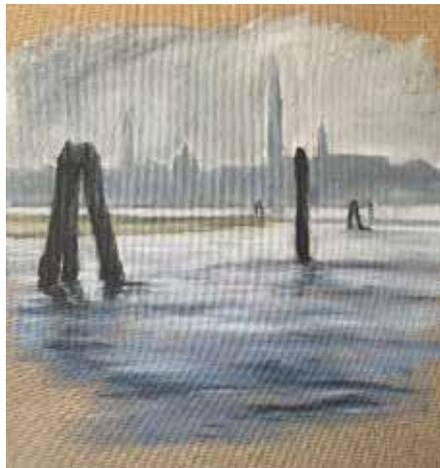
Adhérer à l'association « Vibration Ethnique » c'est aussi soutenir des projets solidaires. Courriel : vibrationethnique@sfr.fr Facebook : Vibration Ethnique danse l'Afrique

## ASSOCIATION CULTURE ET PATRIMOINE EXPOSITION JEAN LOVERA « PEINTURE SANS DESSEIN »

Exposition du jeudi 9 mars au samedi 8 avril 2023

Présence de l'artiste les samedis 18 mars et 8 avril de 16h00 à 18h00. Vernissage le jeudi 9 mars à partir de 18h30 dans les salons de la mairie.

« Les peintures que je montre à la Condamine sont des œuvres récentes autour de différents thèmes familiers : paysages naturels, montagnes, paysages urbains, architectures. Habituellement, mes expositions présentent un regard unique sur le sujet que j'explore. Ici, les univers se mêlent et les images mises bout à bout forment une mosaïque sans récit, sans dessein : la peinture ne raconte que ce qu'elle montre. Ce sont des fragments de couleurs, des notes de mes carnets de voyage, d'Italie surtout et d'ailleurs, de Norvège ou de Chartreuse, que j'ai le plaisir de partager. »



## ASSOCIATION CORENC VERTS ET SOLIDAIRES COVERSO

Les associations Corenc Verts et Solidaires et Tronch'Lucide vous proposent une soirée ciné-échange autour du documentaire « Ruptures ».

Depuis 2018, des dizaines de milliers d'étudiants et jeunes diplômés remettent en question un système dans lequel ils ne se reconnaissent plus : un capitalisme effréné et des entreprises jugées trop polluantes. Face à l'urgence, ils ressentent le besoin vital d'agir, quel que soit le déclassement social et les difficultés financières que cela peut entraîner : certains choisissent l'entrepreneuriat, d'autres l'engagement associatif, d'autres encore la grande entreprise pour la transformer de l'intérieur. Ils et elles ont fait un choix radical : renoncer à l'avenir qu'on leur promettait pour une vie qu'ils jugent plus compatible avec les enjeux environnementaux et sociétaux de notre époque.

Venez découvrir ce documentaire passionnant et engagé d'Arthur Gosset projeté pour la première fois dans l'agglomération Grenobloise, qui a reçu le prix « coup de cœur du jury » du Festival International du Film Écologique et Social de Cannes 2021. À la suite de la projection, un débat sera animé par Tanguy Descamps, auteur du livre « Basculons ! Dans un monde vi(v)able ». Ventes et dédicaces sur place pour prolonger le débat. Participation libre et consciente (à partir de 5 euros, carte bancaire non acceptée). En espérant vous retrouver nombreux !

**Rendez-vous le mardi 14 mars à 20h  
à la Faiencerie, 74 Grande Rue à La  
Tronche (ouverture des portes à 19h30)**



# BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS DE LA LECTURE, ENCORE DE LA LECTURE !

Pour sa deuxième « Nuit de la Lecture », sur le thème de la peur, nos bibliothécaires avaient mis les monstres à l'honneur.



Les petits qui se cachent sous les lits, les gourmands qui mangent les enfants, les terrifiants tout poilus, les timides qui n'osent pas sortir dans le noir, comme les coquins qui aiment nous faire frémir... Un thème drôlement effrayant avec lequel les enfants se sont beaucoup amusés.

D'abord, ils en ont créé beaucoup, de ces créatures bizarres aux mille pouvoirs, dans l'« usine à monstres » installée pour l'occasion. Monstres carrés, ronds ou triangulaires, avec 1, 2 ou 3 yeux, 2, 4, 6 ou 8 bras et jambes, des cornes, des griffes, une queue ou des antennes... Des monstres de toutes les couleurs... plus bizarres et drôles les uns que les autres ! Tous ensemble, ensuite, ils se sont retrouvés autour d'un feu de camp pour lire, dans le noir, quelques histoires

terrifiantes. *Du bruit sous le lit* de Jean-Marc Mathis, *Le buveur d'encre* d'Éric Sanvoisin, *La nuit du visiteur* de Benoit Jacques, *Ze vais te manZer* Jean-Marc Derouen, etc. Les histoires choisies mettaient en scène plusieurs personnages que les enfants ont été ravis d'interpréter tour à tour. C'est donc à la lumière de la lampe torche, pelotonnés sur des coussins que tous ont frissonné de plaisir, en lisant à voix haute ou en écoutant captivés, les mésaventures de loups, fantômes, vampires, et autres monstres confrontés à des enfants bien courageux. L'idée de lire et jouer les personnages les ont conquis.

Mission accomplie ! Note pour la prochaine édition : prévoir plus d'histoires à leur faire lire...



## CLUB ARC-EN-CIEL

### PROGRAMME DU MOIS DE MARS 2023

Salle La Grange,  
de 13h30 à 17h00 « Club » :

- Jeudi 2 mars
- Jeudi 9 mars
- Jeudi 16 mars
- Jeudi 23 mars
- Jeudi 30 mars

Salle La Grange, de 15h00 à 16h30

« Prévention des chutes » :

- Vendredi 3 mars
- Vendredi 10 mars
- Vendredi 17 mars
- Vendredi 24 mars
- Vendredi 31 mars

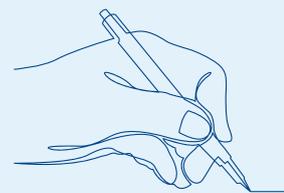
**DERNIER LOTO LE SAMEDI 25 MARS  
2023, DE 14H00 À 17H00 À LA SALLE  
FERNAND-BOUCHER.**

Plus de renseignements :

Présidente : Brigitte QUAIX

Tél. : 06 31 14 26 10

Vice-présidente : Annick THOMASSET



## LE COIN DE L'ORTHO

### Ceci, cela :

Ceci s'emploie pour annoncer ce qui va suivre, cela, au contraire, sert à rappeler ce qui précède. On doit donc dire « cela dit » (et non « ceci dit ») : « Cela dit, il faut bien constater que... » et « Je tiens à vous dire ceci... ». Ceci indique une chose proche, cela une chose éloignée : « Du cinéma ou du théâtre, ceci me plaît plus que cela ».

# DES NOUVELLES DE QUATRE COMMERCES CORENÇAIS !

À travers ces quelques lignes, nous souhaitons mettre en lumière quatre commerces ayant connu une récente transition (création, changement d'enseigne ou de propriétaire).

## HERBÉAA, DES ANDES AUX ALPES HERBORISTERIE

Créée en mai 2021, l'herboristerie HerbéAA (pour des « Andes aux Alpes ») a ouvert ses portes à Corenc Montfleury au mois d'octobre 2021. Mary et Dominique vous accueillent et vous conseillent dans un espace chaleureux pour vous proposer des produits naturels bio et locaux favorisant le bien-être. Leurs sélections sont diversifiées et leur références, foisonnantes ! Phytothérapie, compléments alimentaires, aromathérapie, élixirs floraux, fleurs de Bach, hydrolats, argiles, extraits de plantes, tisanes bio, huiles essentielles, etc. Certains des produits utilisés dans leurs préparations sont issus de fournisseurs locaux : l'herbier du Diois au sud du Vercors, Autrans, Ardèche, Chambéry, Saint-Hilaire-du-Touvet, Chambéry et même Saint-Ismier !

**HerbéAA, Herboristerie  
(Des Andes aux Alpes) – 54, Avenue du  
Grésivaudan - Tél. : 04 76 44 35 03**



## SUPÉRETTE COCCI MARKET

Sacha QUILLOT, Robin LOPEZ et Baptiste ANQUETIL vous accueillent dans cette supérette emblématique de Corenc Village. À deux pas de l'ancienne mairie, l'établissement a ouvert ses portes en 2008 sous cette enseigne avant de changer en 2011. Ce n'est que tout récemment que la supérette a repris ses couleurs initiales de « Cocci Market ». Vous y trouverez tous les produits alimentaires et de nécessité ainsi qu'un dépôt de pain régulier et des horaires d'ouverture adaptés à vos besoins. Un commerce de proximité fidèle au poste !

**Cocci Market – 2, Chemin Freyne  
Tél. : 04 76 43 67 59**



## LE 134 CONCEPT STORE

Marie-Laurence REYMOND vous accueille dans un décor élégant et original entièrement dédié à la mode et au prêt-à-porter féminin. Ouverte depuis septembre 2020 au rez-de-chaussée du 134 Avenue de l'Eygala, la boutique propose de nombreux accessoires, des collections parisiennes ainsi que des créations réalisées par des artisans locaux (Saint-Martin-le-Vinoux, Fontaine et même... Corenc !).

**Le 134 – 134, Avenue de l'Eygala  
Tél. : 06 18 60 33 69 – contact@le134.fr**

**Nous remercions  
chaleureusement les  
commerçants pour leur accueil**

## MAGASIN VIVAL CORENC

Implanté dans le secteur de Montfleury depuis de nombreuses années, le supermarché Vival Corenc a récemment changé de propriétaire. M. Luc GIRARD-BON a repris la gérance de l'établissement en août 2022. L'assortiment du magasin a évolué et propose désormais une partie traiteur (fromages, charcuteries) ainsi

que des produits frais issus notamment de circuits courts.

Luc et son équipe se sont adaptés aux besoins de leurs clients en proposant de nouveaux horaires d'ouverture.

**Vival Corenc – 105, Avenue de l'Eygala  
Tél. : 04 76 57 18 97**



## À PROPOS



Corenc Magazine ouvrira une partie de son bulletin lorsque des éléments nouveaux concernent les commerces de la commune (par exemple : changement d'enseigne, de propriétaire, création). Il ne s'agit pas de publiereportages mais d'informations sur des évolutions et créations de commerces. Les commerçants peuvent transmettre leurs informations à l'adresse courriel suivante : lemaire@ville-corenc.fr

# LE GROUPE CORENC ENSEMBLE (majorité municipale)

## DÉCISIONS ET ACTIONS :

### POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS À CORENC POUR L'ANNÉE 2023

Bien que le projet de l'aménagement du terrain de l'ancienne piscine soit désormais arrêté (cf. notre article en p.8 du Corenc Magazine, février 2023), la municipalité poursuit son action dans de nombreux programmes de travaux et d'aménagement pour l'année 2023.

#### Projets en cours :

- **Rénovation de l'école maternelle Montfleury** : les travaux se poursuivent au sein de l'école maternelle. Les élèves pourront s'installer dans l'une des nouvelles salles de classe à l'issue des vacances de Pâques. Un bâtiment temporaire servira à héberger l'autre classe jusqu'à la fin des travaux.
- **Sobriété énergétique** : accompagnée par l'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat) la municipalité continue son action en faveur de la sobriété énergétique, notamment au sein des bâtiments communaux. Des mesures ont été mises en place : redéfinition des températures et des périodes de chauffe des bâtiments communaux (écoles, salles polyvalentes, bibliothèque, mairie) ; extension de la plage horaire de l'extinction de l'éclairage public (de 23h à 5h durant la période hivernale) ; accompagnement spécifique des différents utilisateurs des bâtiments.
- **Rénovation énergétique de la mairie** : le mois de mars 2023 marque la fin de l'étude sur la rénovation de l'enveloppe thermique du bâtiment (fermetures, menuiseries extérieures, parois).

#### Mobilités :

- **Poursuite du programme Moby écoles** : comme indiqué dans le précédent numéro de Corenc Magazine, les équipes poursuivent la concertation et le travail pour favoriser l'écomobilité

scolaire, en partenariat avec ÉcoCo<sub>2</sub> (éco-entreprise innovante de l'Économie Sociale et Solidaire) et le Parc Naturel Régional de Chartreuse. Après plusieurs diagnostics, la création de deux comités (pour le Village et Montfleury) et l'élaboration d'un plan d'action, le programme rentre désormais dans sa troisième phase.

- La commune soutient également des actions en faveur des mobilités douces sur son territoire (déploiement du réseau de trottinettes et vélos électriques Dott en libre-service depuis 2022, dispositif d'autostop partagé RézoPouce, défis mobilité dans les écoles, etc.).

#### Voirie et aménagements :

- **Avenue du Cèdre** : Grenoble-Alpes Métropole poursuit les travaux de renouvellement de l'ensemble des réseaux humides situés entre les carrefours de l'avenue de l'Eygala et l'avenue du Grésivaudan. Le calendrier des travaux est respecté, et depuis le 18 février, la circulation dans les deux sens est à nouveau possible. La municipalité engage désormais une réflexion conjointement avec les services métropolitains pour un projet d'aménagement sur cet axe (zones piétonnes et cyclables).
- **Route de Chartreuse** : Grenoble-Alpes Métropole mène depuis octobre 2022 un vaste chantier de rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement sur cet axe. La commune reste vigilante et active dans le suivi des mesures mises en place, notamment pour la sécurité et la circulation des véhicules. Des travaux supplémentaires d'aménagement de la voirie succéderont immédiatement aux travaux des réseaux d'eau et d'assainissement.

Les élus du groupe Corenc Ensemble

Sur Facebook : [www.facebook.com/corenc.ensemble](http://www.facebook.com/corenc.ensemble)

# LE GROUPE CORENC AUTREMENT

## EX-PISCINE, UN MANDAT QUI PREND L'EAU

Au seuil de la seconde moitié du mandat 2020-2026 nous constatons que celui-ci prend l'eau d'une façon très inquiétante.

**EN 2021**, la commune n'a réalisé que 31 pour cent des investissements qu'elle avait programmés et budgétés, laissant se dégrader son patrimoine dont l'Hotel de Ville. Quel symbole!

**EN 2022**, la commune a lancé les travaux de restructuration de l'école maternelle Montfleury alors qu'ils n'étaient pas prioritaires dans le budget 2021, et ceci pour un cout estimé à 2 millions d'euros. Chiffre qui dépassera vraisemblablement les 3 millions lors de l'achèvement des travaux en 2024, auquel il faudra ajouter la démolition de l'Espace Félix Germain et le cout social que cette destruction représente pour les corençais et leurs associations.

**EN 2023**, le maire annonce dans Corenc magazine de février l'arrêt du projet d'aménagement du terrain de l'ex-piscine. Dès 2014, le maire modifiait les règles d'urbanisme de ce site pour autoriser la construction d'immeubles d'habitation; puis il a enchainé études et pourparlers pour un projet mixte, public-privé, à destination des séniors.

#### 350 000 euros, pour rien ?

Ainsi depuis 2015, 350 000 € ont été dépensés en démolition, études et acquisition. Rien qu'en 2022, il a été procédé à 2 études juridiques, commandé 2 missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage et d'étude de faisabilité, et délivré 1 permis d'aménager. Le tout pour finalement annoncer l'abandon du projet municipal !

Après 9 ans de tergiversations, sans jamais ébruiter ses intentions, le maire découvre, début 2023, une jurisprudence du Conseil d'État du 3 novembre 2020 - n°18BX03376 - qui empêcherait ce projet en affirmant que les résidences de services séniors ne sont pas des logements sociaux. Des règles que le maire prétend esquiver en saisissant le ministre délégué de la Ville et du Logement.

L'arrêt brutal du projet de l'ancienne piscine est révélateur de la gouvernance défailante du maire. Pourtant un projet est possible et une concertation est absolument nécessaire pour que les corençais soient enfin écoutés sur le dernier espace public de la commune.

Retrouvez-nous sur le site [corencautrement.fr](http://corencautrement.fr)  
Et écrivez-nous à [corencautrement@laposte.net](mailto:corencautrement@laposte.net)

## ENVIE DE TESTER UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE) ? LE SERVICE MVÉLO+ VOUS OFFRE UN MOIS GRATUIT.

Rendez-vous le 11 mars 2023 au plateau sportif (Chemin de la Tour des Chiens) pour récupérer votre vélo électrique préalablement réservé. Attention : offre réservée aux 10 premiers inscrits ! À l'issue du test, Mvélo+ peut vous conseiller dans l'achat de votre propre vélo électrique.



# ÉVÉNEMENT CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES SAMEDI 8 AVRIL 2023

Le samedi 8 avril 2023 à 10h00, se déroulera la traditionnelle Chasse aux œufs de Pâques. Tous les enfants de 3 à 10 ans et leurs familles ainsi que les aînés sont invités au parc municipal de la Croix-de-Montfleury.

Inscriptions avant le vendredi 31 mars, en ligne : [www.ville-corenc.fr](http://www.ville-corenc.fr) ou par courriel : [lemaire@ville-corenc.fr](mailto:lemaire@ville-corenc.fr), (en objet : « Inscription Chasse aux œufs de Pâques ») en spécifiant le nom, le prénom, l'année de naissance de(s) enfant(s) et l'adresse.



## PARTICIPEZ À LA 6<sup>E</sup> JOURNÉE CITOYENNE ! SAMEDI 13 MAI 2023

Nous espérons pouvoir vous rencontrer pour partager de beaux moments de convivialité lors de cet événement qui se tiendra dans la matinée du samedi 13 mai dans notre commune.

Comment proposer des idées de chantiers d'embellissement et d'amélioration du cadre de vie ?

■ Complétez le **formulaire en ligne** consultable sur le site de la ville : [www.ville-corenc.fr](http://www.ville-corenc.fr)

■ Par courriel :

[journeecitoyennedecorenc@gmail.com](mailto:journeecitoyennedecorenc@gmail.com)

■ Ou en remplissant le **coupon** ci-dessous et en le retournant à la mairie : Mairie de Corenc, 18 avenue de la Condamine, 38700 – CORENC.



JOURNÉE CITOYENNE – SAMEDI 13 MAI 2023 À CORENC

APPEL À IDÉES – BULLETIN RÉPONSE À RETOURNER À LA MAIRIE AVANT LE 15 MARS 2023

Quel(s) chantier(s) : .....

Où : .....

Merci de nous transmettre vos coordonnées afin que nous puissions vous vous contacter :

NOM et Prénom : .....

Numéro de téléphone : .....

Courriel : .....